

## **MOT DE LA MAIRESSE – MAI 2020**

Chers Dionysiennes et Dionysiens,

**COVID-19** : Depuis maintenant deux mois nous vivons tous à un autre rythme. Avec le confinement et les mesures mises en place par nos gouvernements, notre vie telle que nous la connaissions a été mise en pause. Notre quotidien habituel a fait place à une vie nous coupant entre autres de nos contacts familiaux, amicaux et professionnels. Pour d'autres, c'est un rythme effréné qui a débuté avec des horaires encore plus chargés et des risques quotidiens, et ce, pour offrir les services prioritaires jugés essentiels. Il nous a fallu lâcher prise sur énormément d'acquis et faire preuve de résilience. Ces changements nous ont aussi fait redécouvrir des petites joies de la vie quotidienne en famille que nous avions pour la plupart oublié. Le printemps et le beau temps sont maintenant là et nous apprivoisons cette nouvelle saison d'une façon nouvelle et qui a aussi ses charmes.

Cette semaine, c'est avec fébrilité que nous attendions l'annonce par notre gouvernement de son plan de déconfinement progressif pour les semaines et les mois à venir. Ce plan de reprise des activités évoluera probablement quotidiennement et nous demandera de continuer à nous ajuster au fur et à mesure. Une chose demeure certaine c'est que la règle de distanciation des deux mètres devra faire partie de nos vies encore, et ce, jusqu'à ce que les risques de contaminations soient jugés acceptables par la Santé publique. À date, la majorité de la population a suivi les directives de confinement et de distanciation et, si nous gardons la même rigueur en suivant les règles de déconfinement, nous pourrions retrouver progressivement une vie plus normale. Je n'ai aucun doute que localement nous allons y arriver.

**ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE** : Nous savions déjà que Saint-Denis était une communauté tissée serrée, mais la situation que nous vivons depuis maintenant deux mois est venue confirmer ce fait. C'est impressionnant de voir toutes les initiatives qui ont émergé de la pandémie. Que l'on parle des appels téléphoniques auprès de toutes les familles, de la participation au transport d'aides alimentaires pour les gens qui en ont besoin, de tous les efforts individuels pour briser l'isolement de ceux et celles qui en ont besoin et tellement d'autres gestes quotidiens qui ont fait la différence dans la vie de quelqu'un. Il faut continuer à être à l'affût de toutes personnes qui pourraient se trouver en situation difficile. Même avec le déconfinement progressif, nous savons que les personnes de 70 ans et plus vont continuer à demeurer restreintes dans leurs activités et dans leurs déplacements. Un simple coup de téléphone pour prendre de leurs nouvelles fera qu'ils se sentiront moins seuls.

**DESCENTE DE BATEAUX** : Dans le contexte actuel, au moment d'écrire ce mot, nous ne pouvons pas encore annoncer une ouverture de notre descente de bateaux. Dans l'attente de plus de précisions de la part de nos gouvernements sur les mesures qui entoureront ces activités, une orientation régionale a été prise afin de repousser la date d'ouverture de ces infrastructures municipales. Comme les choses évoluent quotidiennement, nous vous tiendrons informés dès qu'il nous sera possible d'ouvrir notre descente de bateaux. D'ici là, nous vous remercions de votre compréhension.

**SERVICES MUNICIPAUX ET SÉANCES DU CONSEIL :** Je vous rappelle que même si le bureau municipal demeure fermé au public vous pouvez nous joindre par téléphone durant les heures normales de bureau, par courriel, par la poste ou en utilisant la boîte de courrier située à gauche de la porte de nos bureaux au 129 Yamaska.

De plus, comme nos séances du conseil doivent se tenir à huis clos durant la période de pandémie, à compter de la séance du conseil du 4 mai 2020, les séances seront enregistrées et diffusées sur notre site internet. L'ordre du jour de l'assemblée est également mis en ligne la journée même et vous pouvez adresser vos questions par courriel, si vous en avez, et une réponse vous sera acheminée.

**RÉSULTATS FINANCIERS :** À la séance du conseil du 6 avril dernier, nous avons déposé nos états financiers pour l'année 2019 tel que préparé par monsieur Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA et dont voici les faits saillants. Les revenus de fonctionnements totalisent 3 254 489\$ et les charges et affectations pour l'ensemble des services municipaux, s'élèvent à 3 119 840\$. Les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 134 649\$. L'excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2019 se chiffre à 1 553 887\$ et l'excédent affecté à cette même date se situait à 39 926\$. Au 31 décembre 2019, l'endettement net à long terme de l'administration municipale atteignait 3 190 862\$. En conclusion, nous pouvons dire que la municipalité est en bonne santé financière et que nous sommes satisfaits des résultats obtenus.

**DÈCES DE MONSIEUR ROSAIRE ST-GERMAIN :** Monsieur St-Germain a été maire du village de Saint-Denis de 1991 à 1999 et il a contribué à faire de notre municipalité ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Monsieur St-Germain fait partie des bâtisseurs de notre belle municipalité et son nom restera gravé dans notre histoire locale. Au nom des membres du conseil de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, je tiens à offrir toutes nos sympathies à la famille et aux proches de monsieur Rosaire St-Germain.

***EN TERMINANT, UN GRAND MERCI À TOUS POUR VOTRE CONTRIBUTION, QUELLE QU'ELLE SOIT, À RENDRE PLUS DOUCE LA SITUATION QUE NOUS VIVONS ACTUELLEMENT!***

***LE PRINTEMPS EST LÀ ET ÇA VA BIEN ALLER !***

Ginette Thibault, mairesse  
Saint-Denis-sur-Richelieu